

Séance du 19 juin 2025

Présidence : M. Philippe Herminjard, président

**Rapport-préavis en réponse au postulat de Mme Sabrina Berrocal (da.) et interpartis, intitulé « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » (2025/RP17)**

Rapport lu par M. Karim El Khalifa

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis N° 17/2025, du 10 mars 2025, concernant la réponse au postulat de Mme Sabrina Berrocal (da.) et interpartis, intitulé « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

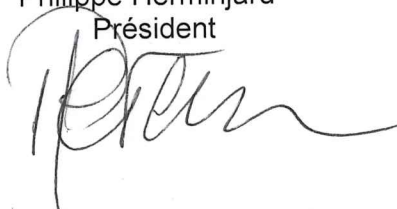
d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Sabrina Berrocal (da.) et interpartis, intitulé « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » et de le considérer comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du 19 juin 2025.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 20 juin 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
Philippe Herminjard  
Président



Carole Dind  
Secrétaire

